

## COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN A FO TERRITORIAUX WALLIS ET FUTUNA APPLICATION IMMÉDIATE ET RÉTROACTIVE DE L'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE

La Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé Force Ouvrière apporte tout son soutien à son syndicat FO Publics Territoriaux de Wallis et Futuna qui appelle à la grève ce mercredi 5 juillet.

Pour la Fédération FO, **il est inadmissible que l'augmentation du point d'indice de 3,5 % décidée par le gouvernement en juillet 2022** ne soit toujours pas appliquée à nos collègues fonctionnaires Territoriaux de Wallis et Futuna. L'éloignement et le statut particulier ne justifient en aucun cette injustice sur un territoire de la République.

La Fédération demande au ministère de la Transformation et de la Fonction Publique de tout mettre en œuvre pour une application immédiate de la revalorisation de 2022 avec effet rétroactif et de celle de 1,5 % octroyée en 2023 dès la paye de juillet.

Toutes les mesures positives, si insuffisantes soient-elles, décidées pour la fonction publique doivent s'appliquer à l'ensemble des agents territoriaux de notre République !

Le secrétariat fédéral

Fait à Paris, le 4 juillet 2023